

## #AEFOJEMIMPLIQUE



En tant que syndicaliste, toute ma carrière en enseignement a été axée sur l'avancement de la collectivité. Et pour faire bouger les choses, j'ai senti très tôt que si je voulais faire avancer les causes qui me tenaient à cœur, je devais m'impliquer. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai choisi de m'engager très tôt au sein de mon unité locale, à plusieurs niveaux et pour plusieurs causes. Je me suis rapidement rendu compte que je n'étais pas le seul à croire en quelque chose et à vouloir apporter des changements pour le bien commun. Comme le dit le proverbe : l'union fait la force.

Comme citoyen, je crois avec conviction à l'importance de s'impliquer dans la société, dans sa communauté, dans son lieu de travail. Voilà pourquoi vous allez voir de plus en plus le mot-clic #AEFOJEMIMPLIQUE. C'est un petit jeu de mots sur le « **Il faut que je m'implique** ». C'est un appel à toutes et à tous : impliquez-vous! Que ce soit comme employée ou employé, en discutant avec vos collègues de l'impact d'une nouvelle initiative gouvernementale ou de l'employeur, comme citoyenne ou citoyen pour un projet communautaire, ou bien en répondant à un sondage de l'AEFO ou une consultation du gouvernement... On ne peut rien changer si on se limite à observer, sans s'impliquer.

La consultation lancée par le gouvernement provincial cet automne est un exemple concret de la façon dont on peut s'impliquer au [www.ontario.ca/fr/page/au-service-des-parents](http://www.ontario.ca/fr/page/au-service-des-parents). Oui, certaines des questions me laissent songeur. Oui, on ne sait pas encore comment les résultats seront compilés ni à quelles fins. Mais plutôt que d'ignorer la consultation, pourquoi ne pas s'engager dans la discussion? Le gouvernement actuel doit entendre la voix des francophones, la voix des syndicalistes, la voix des personnes qui œuvrent au quotidien avec les jeunes qui nous sont confiés. Ce sont elles et eux qui, à mon avis, sont les mieux placés pour informer le gouvernement des réalités et des solutions. Allons-y... #AEFOJEMIMPLIQUE.

Le président

Rémi Sabourin

## Quels sont mes droits?

Je suis enseignante ressource à temps plein. La direction me demande de remplacer une ou un collègue en salle de classe pour toute une journée, ce qui m'empêche de faire mes tâches. Est-ce que je peux refuser?

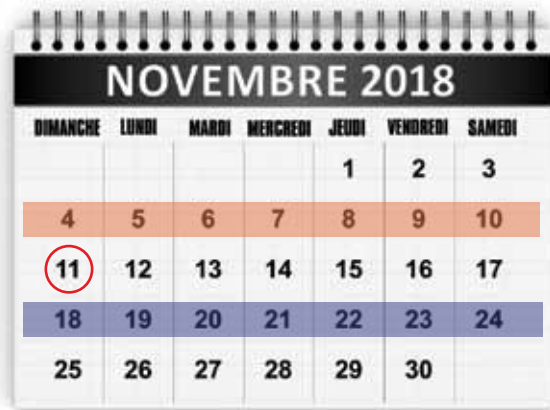
Les conventions collectives au palier élémentaire sont muettes sur la question, mais vous n'êtes pas sans recours. Vous pouvez commencer par refuser la demande en lui faisant part de vos objections. Cependant, si votre direction insiste, vous devez suivre ses directives. Il est primordial de le faire par écrit, et préférablement par courriel. Écrivez à la direction que, malgré vos objections, vous allez remplacer votre collègue, mais que cette affectation vous empêchera de faire vos tâches régulières. N'hésitez pas à insister sur les tâches les plus importantes que vous ne serez pas en mesure d'effectuer. Dans le même courriel, veuillez aussi informer la direction que vous vous attendez à sa protection dans le cas d'une plainte de parent se rapportant à votre manque d'appui pour son enfant durant cette journée ou cette demi-journée. Terminez le courriel en indiquant que vous allez informer l'AEFO de votre affectation. Il est donc important de communiquer avec votre unité locale, qui vérifiera si la direction et le conseil scolaire ont fait tous les efforts possibles pour trouver un remplacement et que la convention collective est respectée.

Notez qu'étant donné la pénurie actuelle d'enseignantes qualifiées et d'enseignants qualifiés francophones en Ontario, ce genre de situation peut survenir plus souvent. Il est également possible qu'une personne non qualifiée soit appelée à effectuer un remplacement.

**Faisons-nous entendre!**  
#AEFOjemimplique

Disciplines STIM  
Programme-cadre d'éducation physique et santé  
Littératie financière  
Tests à grande échelle  
Santé mentale  
Mathématiques  
Échantillonnage  
Cellulaires en classe  
Compétences professionnelles  
Francophonie

Consultation du gouvernement sur l'éducation



Semaine de la reconnaissance des traités en Ontario



Jour du Souvenir

Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention

## La semaine des traités : vers le chemin de la réconciliation

Depuis 2016, l'Ontario souligne la Semaine de reconnaissance des traités pour souligner l'importance des traités afin que ses citoyennes et citoyens prennent conscience des relations découlant des traités. Cette semaine est l'une des nombreuses étapes sur le chemin de la réconciliation avec les peuples autochtones de l'Ontario et du Canada.

### Commission de vérité et réconciliation (CVR)

En 2015, la CVR a publié son rapport faisant la lumière sur le système des pensionnats autochtones du Canada. La CVR a fait appel au gouvernement de l'Ontario de rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités et les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada.

### Pour le personnel enseignant

Pour le personnel enseignant, la Semaine de reconnaissance des traités est une occasion récurrente de planification d'activités d'apprentissage qui peuvent se poursuivre au cours de l'année scolaire. De cette manière, vous sensibilisez les élèves aux traités et contribuez ainsi à la sensibilisation du grand public.

Notez que chaque conseil scolaire a une personne responsable pour l'éducation autochtone. Pour vous aider à intégrer des activités d'apprentissage sur l'éducation autochtone, veuillez communiquer avec cette personne.

Pour consulter les ressources sur les traités produites par le ministère de l'Éducation (EDU) : <https://edusourceontario.com/>.

### Une ressource à découvrir : En cercle, en classe

La boîte à outils multimédias **En cercle, en classe** vise à soutenir l'établissement de milieux scolaires où règnent la sécurité, la force et la liberté. Cette ressource originale a été conçue par le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) en partenariat avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) à l'aide d'une démarche communautaire menée en collaboration avec des familles et des chefs des peuples des Premières Nations, Métis et Inuits, ainsi que des membres du personnel scolaire. Le projet est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Pour consulter les ressources du COPA : [www.copahabitat.ca](http://www.copahabitat.ca).

### Qu'est-ce qu'un traité?

Un traité est une entente négociée qui établit les droits et les responsabilités entre deux partenaires, c'est-à-dire les peuples autochtones et la Couronne (les gouvernements fédéral et provincial).

Plus d'info : [www.ontario.ca/fr/faq/quest-ce-quun-traite](http://www.ontario.ca/fr/faq/quest-ce-quun-traite).

## Intimidation et prévention : des ressources pour vous appuyer

Durant la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention, du 18 au 24 novembre, c'est l'occasion d'en apprendre davantage sur l'intimidation et ses conséquences sur l'apprentissage des élèves.

### Le COPA

Le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) est un organisme franco-ontarien qui, depuis plus de 20 ans, offre des ressources et de la formation, notamment sur la prévention de l'intimidation. Des cours en ligne sont maintenant disponibles, de même que des ressources éducatives visant à renforcer les capacités du personnel scolaire.

<https://infocopa.com/resources/?locale=fr>

### Bien-être à l'école

Le projet Bien-être à l'école est une initiative de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), en partenariat avec le COPA, afin d'appuyer le personnel enseignant dans la création et le maintien d'un milieu scolaire sain, respectueux et sécuritaire.

[www.bienetrealecole.ca/](http://www.bienetrealecole.ca/)

### PREVNet

PREVNet est un réseau national qui vise la promotion de relations saines et l'élimination de la violence. Des chercheurs et des organismes de partout au Canada se sont ainsi donné comme mission de mettre fin à la violence engendrée par l'intimidation. PREVNet offre des ressources et donne accès à des résultats de recherche. [www.prevnet.ca/fr](http://www.prevnet.ca/fr)

### L'Agence de la santé publique du Canada

L'Agence aide les Canadiennes et les Canadiens à améliorer leur santé. Parmi les ressources sur l'intimidation : comment reconnaître l'intimidation, ainsi que des conseils pour les adultes, dont une section pour le personnel enseignant et une section pour les parents, tuteurs et tuteuses.

[www.canada.ca/fr/sante-publique/services/intimidation.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/intimidation.html)

## Héritières du suffrage 2019

À voix égales est à la recherche de 338 jeunes femmes exceptionnelles pour participer à un programme de leadership multipartite, les Héritières du suffrage, qui se tiendra en avril 2019. Héritières du suffrage comprendra une séance historique à la Chambre des communes et d'autres événements interactifs. Les jeunes femmes qui soumettent leur candidature sont appelées à parler de leur milieu, de leur héritage culturel et de leurs autres identités.

Lors de la première édition du programme, la majorité des déléguées des Héritières du suffrage ont déclaré que leur participation au programme leur avait permis de mieux s'engager et de faire preuve de leadership dans leur communauté. Plusieurs d'entre elles ont décidé de se porter candidates aux élections.



Encouragez toutes les jeunes femmes et jeunes de genre non conforme exceptionnelles (âgées de 18 à 23 ans) que vous connaissez à postuler! L'appel aux candidatures est ouvert jusqu'au 22 novembre 2018 : [www.heritieressusuffrage.ca/apply-for-dov](http://www.heritieressusuffrage.ca/apply-for-dov).

Info : [dov-hds@equalvoice.ca](mailto:dov-hds@equalvoice.ca).

## CAREpath : un système de navigation des soins du cancer

CAREpath a été créé pour aider les membres admissibles\* de l'AEFO et leur famille nucléaire à mieux utiliser le système public de santé et à naviguer dans les complexités de ce système.

Après avoir communiqué avec CAREpath, une infirmière ou un infirmier fournit à la patiente ou au patient du soutien et des conseils, du diagnostic jusqu'à la fin du traitement actif. La continuité des soins est une caractéristique importante du programme, fournie par l'infirmière ou l'infirmier qui gère le dossier.

**AVANT LE DÉBUT DU TRAITEMENT**, une infirmière ou un infirmier peut, entre autres, donner une explication des examens et des résultats, des recommandations pour des examens supplémentaires, des suggestions de questions à poser à l'oncologue, et expliquer les plans de traitement.

**PENDANT LE TRAITEMENT**, on attribue à chaque patiente ou patient de CAREpath une infirmière ou un infirmier en oncologie, qui fournit ses connaissances approfondies et qui collabore avec la cliente ou le client à chaque étape du processus. La confidentialité est assurée en tout temps.

**APRÈS LE TRAITEMENT**, c'est le début de l'étape post-traitement. L'infirmière ou l'infirmier responsable de cas fournit, entre autres, un résumé détaillé du plan de traitement, des suggestions sur la façon de promouvoir le rétablissement et de réduire le risque de récurrence du cancer, et des conseils sur des modifications au style de vie pour réduire le risque d'autres maladies chroniques.



**INFO : 1-800-290-5106 ou**  
<http://raeo.carepath.ca/index.asp>

\*Les services d'aide CAREpath sont offerts aux membres de l'AEFO qui sont couverts par la prime d'invalidité de longue durée du Régime d'assurances des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) et qui ont reçu un diagnostic de cancer, ou à un membre de leur famille immédiate (conjoint, conjointe ou enfant) qui a reçu un diagnostic de cancer.

### Témoignage de Marie-Josée Dumont, membre de l'Unité 59

Après avoir obtenu un diagnostic de cancer, en novembre 2017, j'étais plongée dans l'inconnu, la crainte et l'incertitude. CAREpath m'a été d'une grande aide et m'a apporté beaucoup de réconfort dans des moments pénibles. Que ce soit pour m'aider à trouver les questions à poser aux oncologues lors de mes rendez-vous, pour les nombreux conseils et les étapes à suivre, le personnel spécialisé de CAREpath m'a donné un service professionnel complémentaire nécessaire et, à mon avis, incontournable.

Je recommande fortement et sans hésitation les services de CAREpath à toute personne pouvant se trouver dans une situation comme la mienne.

## L'impact d'un accident de la route sur vos primes d'assurance

N'importe qui sur la route peut avoir un accident. Qu'il s'agisse d'un accident mineur découlant d'un arrêt soudain ou d'une collision survenue parce qu'un véhicule a grillé un feu rouge, les accidents arrivent et peuvent avoir un effet sur vos primes d'assurance.

Pas de panique! Le RAEO vous offre quelques conseils pour vous aider à minimiser l'augmentation de vos primes si on vous juge responsable d'un accident :

[www.raeoassurance.com/nouvelle28](http://www.raeoassurance.com/nouvelle28).



# Le Mérite franco-ontarien - Un prix par et pour les Francos!

Connaissez-vous quelqu'un qui...

- fait preuve de créativité dans son domaine d'activité,
- prend des initiatives intéressantes en lien avec la jeunesse franco-ontarienne, et
- a un impact important sur l'engagement des jeunes quant à la langue française et la culture francophone?

Soumettez sa candidature pour le Mérite franco-ontarien! Ce prix est décerné par l'AEFO à une personne qui, par son engagement envers la jeunesse franco-ontarienne, a apporté une contribution exceptionnelle à la langue française et à la culture francophone.



Mérite  
franco-ontarien

## Admissibilité

1. La personne doit être membre de l'AEFO.
2. Les candidatures doivent être soumises par les unités ou les membres de l'AEFO.

Le Mérite franco-ontarien sera remis à la récipiendaire ou au récipiendaire lors de l'assemblée annuelle de l'AEFO, en février 2019.

**DATE LIMITE : 30 novembre 2018**

Info : [www.aefo.on.ca/fr/services/reconnaissance/merite-franco-ontarien](http://www.aefo.on.ca/fr/services/reconnaissance/merite-franco-ontarien)

## Ensemble pour agir... Depuis 80 ans!

Le 12 mai 2019, l'AEFO célébrera ses 80 ans. En Bref soulignera l'événement jusqu'en juin 2019.

Thérèse Allard,  
première femme  
à la présidence  
de l'AEFO  
(1945-1946)



### Négociations personnelles

Au début des années quarante, les buts de l'AEFO sont très pédagogiques. Mais peu à peu, l'AEFO s'intéressera de plus près aux conditions de travail : fonds de pension, défense des enseignantes et enseignants des écoles « séparées » (c'est-à-dire catholiques)... Le salaire est aussi une préoccupation pour l'AEFO, mais elle ne peut rien faire à ce sujet.

À cette époque, son pouvoir était limité à aider les enseignantes et enseignants dans leurs négociations avec l'employeur. Elle ne peut donc que les encourager à se documenter sur le processus — et chaque enseignante et enseignant doit négocier son propre contrat...!

## L'AEFO se remue les méninges...

... et a bien besoin de votre point de vue pour améliorer la façon dont elle communique avec vous!



C'est pourquoi vous avez reçu un courriel de [sondage@crop.ca](mailto:sondage@crop.ca), la firme externe CROP Inc. Dans ce courriel, un lien menant à notre sondage. Cliquez sur le lien, répondez aux questions, et 10 minutes plus tard, vous aurez contribué – en toute confidentialité – à améliorer les ponts de communication entre l'AEFO et ses membres!

Par exemple, on veut savoir :

- De quelles façons préférez-vous recevoir de l'information de l'AEFO?
- Les courriels envoyés par le service des communications de l'AEFO sont-ils pertinents ou non? Comment peut-on les améliorer?
- Le site Web et le site sécurisé sont-ils conviviaux...ou non? Pourquoi?
- En ce qui concerne votre syndicat, quels sujets vous intéressent le plus?
- Quelles sont vos publications de choix, et pourquoi?
- Préférez-vous des publications en papier ou en ligne?
- Nous suivez-vous sur les réseaux sociaux?

Quelle que soit votre opinion, on veut la connaître! Assurez-vous d'ajouter [sondage@crop.ca](mailto:sondage@crop.ca) à votre carnet d'adresses.



Association des enseignantes et  
des enseignants franco-ontariens  
290, rue Dupuis, 4<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1L 1B5

☎ 613-244-2336 ou 1-800-267-4217  
☎ 613-563-7718 ou 1-888-609-7718

En Bref numéro 725 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578



[aefo@aefo.on.ca](mailto:aefo@aefo.on.ca)  
[aefo.on.ca](http://aefo.on.ca)